

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PIZAY**Séance du Lundi 11 décembre 2023**

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11 (dont 2 pouvoirs)
Nombre de Votants : 13

Etaient présents : Mesdames AVOSCAN Brigitte, BARRO Carole, LORIZ Isabelle, PANNETIER Jocelyne et Messieurs BRUN Vincent, CHABERT Nicolas, FOURMY Samuel, GRIMAND Marc, JOSSERAND Jean-Michel, LEBLANC Bruno, Philippe POIRSON

Etaient excusés : Mme COCHET Aurélie (donne pouvoir à Mme Isabelle LORIZ), M. DECATOR Mathieu (donne pouvoir à M. LEBLANC Bruno)

Etaient absents : M. GAGNEUX Jean-Louis ; Mme POTHIN Martine

Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux). Rubrique : Equipements de lutte contre l'incendie, pour la création d'un poteau d'incendie à l'entrée du Groupe Scolaire – Chemin de la Combette à PIZAY

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de création d'un poteau d'incendie pour assurer la protection du nouveau Groupe Scolaire – Chemin de la Combette à PIZAY.
L'essai réalisé par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours de Montluel) à partir de l'équipement le plus proche s'est avéré insuffisant et non conforme (pression, débits et distance)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

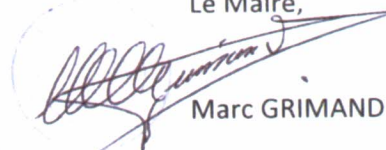
Le Conseil Municipal :

- ADOPTE l'opération de création d'un poteau d'incendie suivant le devis SOGEDO numéro DC71230380 du 12 juillet 2023 validé par le SDIS (Lieutenant Commandant la Caserne de Montluel)
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que susdit.

Le Maire,



Marc GRIMAND

Délibération rendue exécutoire le : 14/12/2023
Après affichage et publication du : 14/12/2023
Le Maire,
Marc GRIMAND

